

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Arts Visuels		
Orientation	-		
Intitulé du module	Technique des médias II		
Code	1AV23		AAV303732F20
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 2		
Crédits ECTS	12		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module poursuit les objectifs du module 1AV13 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant·e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.		
Contenu et formes d'enseignement	<p>Ce module s'articule en 4 unités d'enseignement:</p> <p>a) Peinture? (9 cours de 8 périodes): engagement d'une pratique picturale en atelier, recherche et réalisations personnelles 2D.</p> <p>b) Objets - sculpture – exposition (8 périodes toute les deux semaines) : engagement des prémices d'un travail pensé dans sa continuité, soucieux de sa relation au spectateur, et de son agencement spatial.</p> <p>c) Rational Amusement (9 cours de 8 périodes): introduction à la vidéo et à la performance vidéo. Introduction à la technique son et vidéo et aux logiciels de montage. Engagement d'un travail personnel pour acquérir une idée de temps et de point de vue.</p> <p>Le cours propose différents outils de travail, en groupe ou en solo.</p> <p>d) Rec/Play image (13 cours de 4 périodes): expérimentation sur le photosensible, en recourant à des techniques variées. Travail sur la copie et/ou la reproduction dans différentes circonstances, non limité aux techniques photographiques.</p>		
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux de chaque unité sont évalués par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur l'ensemble des notes attribuées.</p>		
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>		
Enseignant·e·s	<p>a) Stéphane Dafflon</p> <p>b) Pierre Vadi</p> <p>c) Miriam Laura Leonardi</p> <p>d) Geoffrey Cottenceau</p>		

Responsable du module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	15 juillet 2020	par	Stéphane Kropf